

LANDEVENNEC



BULLETIN du

SYNDICAT d'INITIATIVE



*André MÉROUR et sa mère
Charcuterie, rue de l'église (1953)*

N° 30

JUIN 1996

EN BREF...

LE CYPRES DU PARKING

Le grand cyprès qui se trouve sur le parking de l'entrée du bourg (un cyprès Lambert d'environ 90 ans) nécessitait quelques soins car, outre les bouleversements de son environnement proche lors de l'aménagement du parking il y a quelques années et qui ont certainement influé sur son alimentation, l'arbre avait subi quelques dommages lors de la forte tempête du 7 février dernier.

Aussi, dans l'esprit de conserver cet arbre qui appartient au patrimoine naturel du bourg, le Syndicat d'Initiative a confié à une entreprise spécialisée l'enlèvement du bois mort ainsi que la réalisation d'une taille d'éclaircie et de rééquilibrage. Toutefois, compte-tenu de l'état de santé de l'arbre, il n'est pas certain qu'il reprenne une grande vigueur. Au moins aurons nous essayé de le sauver...

ENCORE UN PHOQUE !

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler le présence de phoques à Landévennec. Cette fois, c'est le jeudi de l'Ascension - jour du Pardon du Folgoat - qu'un phoque est entré dans l'étang du Moulin Mer qu'il a quitté le lendemain.

Un contact avec Océanopolis nous a appris que les phoques observés en Rade de Brest ne correspondaient pas nécessairement à des animaux relâchés par eux après soins. Ainsi le phoque du Moulin-Mer ne provenait pas d'Océanopolis.

LA CENE

Au moment où nous imprimons ce bulletin, la restauration de la Cène (le plus grand tableau du Finistère, classé au titre des Monuments Historiques) est largement avancée. Nous devrions la revoir dans l'église paroissiale au tout début de l'été.

HUMOUR...

Un ermitage dans la forêt domaniale de Landévennec ?

Afin d'assurer la régulation du ruisseau du Loch qui débordait lors des pluies torrentielles d'hiver, un barrage a été réalisé dans la forêt domaniale.

Au cas où le busage permettant l'écoulement de l'eau viendrait à être obstrué, un moine est prévu pour éviter le débordement.

Moine : terme technique désignant le conduit vertical de surverse...

LECTURES...

- * Un numéro spécial du "PRESQU'ILIEN" doit paraître cet été. Réalisé en partenariat avec le Pays Touristique, il présentera des itinéraires de découverte de ce que l'on appelle désormais le "Pays du Ménez-Hom Atlantique" (Presqu'île de Crozon, Porzay, Ménez-Hom, régions de Châteaulin et du Faou).

En vente au Saint-Patrick.

- * Guide de la Presqu'île de Crozon
Martine CELARIE - Georges BOULESTREAU. Editions
Buissonnières (Crozon).

Très nombreuses illustrations en couleur. Prix : 100 francs.

- * "Les aventuriers de la langouste verte"
Jean-Claude BOULARD. Editions Ouest-France
L'histoire de ces marins-pêcheurs camarétois et douarnenistes que l'on appelait les "Mauritaniens"...

- * "Invisible ordinaire"
Nouveau recueil de poèmes du Frère Gilles BAUDRY paru aux
éditions Rougerie.

En vente à l'abbaye.

- * A paraître à la mi-juin, un guide des fortifications de la Presqu'île de Crozon dû à l'érudition du Colonel DION dans ce domaine.

- * A paraître à la mi-juillet, un roman de Jean FAILLER consacré au langoustier camarétois "Belle-Etoile" (et plus particulièrement à... un vol du navire !).

PROMENADES EN MER

Chaque jour, cet été, des promenades en mer seront proposées à partir de Port Maria. D'une durée d'environ 1 heure 15, elles permettront de découvrir, par la mer, l'estuaire de l'Aulne et le cimetière des bateaux.

Vedettes "Triskell" (40 places) - Port Maria - LANDEVENNEC

Téléphone : 98.27.37.38

ANIMATIONS DE L'ETE

Juin à septembre : "Ex-voto marins - Art sacré, art populaire"
au musée de l'ancienne abbaye.

20 juillet : Semi-marathon
Départ à 18 h de Port Maria.

27 juillet : Twirling
Défilé de majorettes (Club "ar Steredern", Crozon)
dans les rues du bourg. L'horaire sera communiqué
ultérieurement par voie de presse.

2 août : Concert orgue et bombarde (Roland GUYOMARCH -
Louis ABGRALL) dans le cadre des Veillées du Parc
d'Armorique.
Eglise paroissiale - 20 h 45 - Entrée gratuite.

18 août : Fête des Hortensias.

D'autres manifestations (concerts...) complèteront cette liste mais les dates ne sont pas encore définitivement arrêtées au moment où nous imprimons le bulletin. Elles seront annoncées par les journaux.

* * * *

Et aussi...



Qui se rappelle ce que fût "Brest - Douarnenez 92" ne nous pardonnerait pas de ne pas mentionner "Brest - Douarnenez 96", ces exceptionnelles fêtes du patrimoine maritime qui se dérouleront du 13 au 20 juillet.

Dans le cadre de cette grande manifestation, Landévennec devrait accueillir le 8 juillet des bateaux anglais et plus particulièrement cornouaillais - "Cornish Shrimper" - mis à l'eau à Port-Launay.

Quant aux gabares de la Loire qui ont laissé un grand souvenir à Landévennec, celles-ci devraient encore être là le 11 juillet.

Des précisions seront données dans les journaux.

EX-VOTO MARINS

Art sacré, art populaire

Si la navigation a aujourd'hui considérablement évolué dans le domaine de la sécurité, il est difficile de ne pas se souvenir des conditions dans lesquelles les marins prenaient autrefois la mer. Ainsi, il y a exactement 100 ans, le 16 juin 1896, le vapeur anglais "Drummond Castle", perdu dans la brume du côté d'Ouessant, se fracassait sur les rochers. 243 morts...

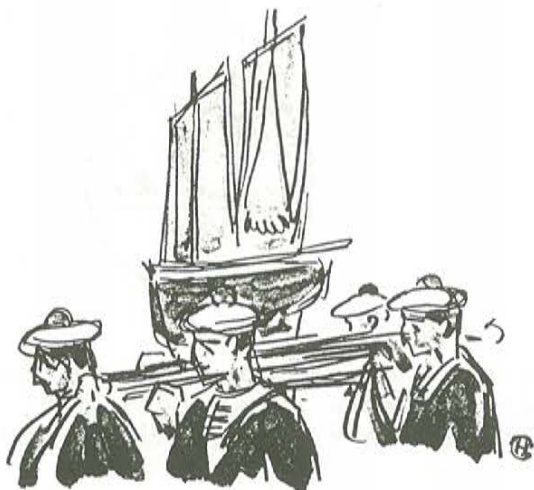
Plus anonymes, sans doute, ces pêcheurs qui disparaissaient allongeant la déjà trop longue liste des "Péris en mer".

C'est dans ces situations dramatiques, face à son destin, que le marin émettait, dans la solitude de son âme, un vœu qu'il s'empressait d'accomplir à son retour, si retour il y avait... Dans bon nombre de nos chapelles côtières, Notre-Dame et Sainte Anne se sont ainsi vues offrir maquettes, tableaux, avirons, bouées... "Qui renie sa promesse, marin n'est point."

A Ouessant, les familles des disparus en mer se recueillaient dans le "penn brao" ("beau côté" de la maison) autour d'une petite croix dite de "proëlla".

A l'Ile de Sein, les équipages partageaient le bateau de pain le jeudi précédant les Gras.

En cette année des grandes fêtes maritimes de Brest et de Douarnenez, le musée a souhaité rappeler certains moments tragiques de la vie des gens de mer pour qui "remettre son âme à Dieu" ne fût jamais une expression galvaudée. Pièces anciennes et dioramas contemporains d'Anne-Emmanuelle MARPEAU en apportent le témoignage.



Dessin de Henry CHEFFER (1880-1957)
(Galerie GLOUX - Concarneau)

Musée de l'ancienne abbaye

Juin à septembre 1996.

Catalogue de l'exposition en
vente au musée (90 francs + 20 francs
en cas d'expédition).

Vente également d'une carte
postale tirée à 500 exemplaires et
d'un tee-shirt reprenant le dessin
de CHEFFER ayant servi à illustrer
l'affiche de l'exposition.

TROIS JOURS EN CORNOUAILLES ANGLAISE

Dimanche 14 avril

Nous quittons Landévennec en tout début de journée, vers 9 h 30. Le temps est plutôt agréable...

37 personnes participent à ce déplacement s'effectuant dans le cadre du jumelage qui unit depuis quelques années Landévennec et The Lizard, la pointe la plus au Sud de la Grande-Bretagne. Comme à l'accoutumée et comme nous l'avions d'ailleurs souhaité, c'est Yannick SAVIN qui conduit notre car.

Vers midi, nous embarquons sur le "Val de Loire", l'un des plus récents et des plus grands ferries de la B.A.I.. Nous en apprécions d'autant plus le confort que les passagers ne sont pas très nombreux. Déjeuner à bord : sandwiches pour les uns, restaurant pour les autres, chacun à sa guise.

17 heures, heure anglaise (18 heures en France), nous accostons à Plymouth que nous quittons immédiatement.

La rivière Tamar franchie, nous sommes en Cornouailles (Cornwall). Les innombrables jonquilles qui fleurissent tout au long de la route ne manquent pas de nous surprendre. Et ces champs paturés par les moutons, prenant ainsi des allures de pelouses soignées !

Vers 20 heures, c'est l'arrivée à Lizard. Bon nombre d'entre-nous retrouvent des amis. Une collation au "Reading room" (nous dirions salle communale), quelques mots de Mr LORD, le nouveau président du comité de jumelage et chacun se retire chez ses hôtes ou dans son B. and B.. Pour certains, ce sera le premier contact avec la cuisine anglaise tant décriée (et pourtant ?)

Lundi 15 avril

Premier breakfast...

Le brouillard est dense. Les rugissements réguliers du phare créent une atmosphère un peu sinistre.



Vers 10 heures, nous nous retrouvons à l'église de Landewednack pour une brève cérémonie (un "service"). Avec le souci d'y affirmer notre identité bretonne, Henri LE GALL a apporté une partition de "Bro Goz va Zadou" mais l'organiste joue bien trop vite surprenant les quelques chanteurs qui ne peuvent suivre. Heureusement, Jeannette, seule, et sans musique, sauve la mise. La radio cornouaillaise est présente.

Son reportage sera diffusé dès le lendemain matin.

Il est environ 11 heures quand nous quittons The Lizard pour Saint Ives, un petit port de pêche très touristique de la côte Nord-Ouest de la Cornouailles, jumelé avec Camaret.

Du parking sur lequel doit s'arrêter le car, nous dominons le site. Malgré la visibilité réduite, le panorama est magnifique. Des navettes permettent de descendre jusqu'à la ville, certains les empruntent, d'autres préfèrent marcher.

La visite de Saint Ives se fait au gré de chacun : le port, les nombreuses boutiques (tourisme oblige !) ... Pour le déjeuner, certains choisissent le restaurant d'autres, encore rassasiés par le breakfast du matin, se contentent d'un "english sandwich".

Parce que cela nous a beaucoup amusé et aussi, espérons le, ceux qui l'ont vécue, nous ne résistons pas au plaisir de vous rapporter une anecdote. Imaginez au petit restaurant dominant la plage et le port de Saint Ives. Le décor est splendide, le cadre agréable. L'attente est toutefois longue (flegme britannique ?). Enfin, on s'intéresse à vous mais comment se faire comprendre ? Pensant que le mot "beefsteack", à l'indéniable consonance anglaise, appartient au langage universel, notre groupe se croit sauvé ! En effet, après l'avoir maintes fois répété, la serveuse finit par saisir. Quelques instants où, en bon Français, nos convives devisent sur le vin qu'ils vont boire et les plats arrivent. Stupeur ! Des morceaux de boeuf en ragoût dans une cassolette ! Crime de lèse majesté quand vous faites cela aux restaurateurs que furent Monsieur et Madame TARIDEC. C'est pourtant ce qu'ils avaient commandé, beefsteak signifiant "morceaux de boeuf" en anglais. Comme quoi le steak-frites, c'est plutôt français !

Nous abandonnons Saint Ives en fin d'après-midi. Le brouillard s'est maintenant levé. Nous pouvons ainsi, en remontant au car, bénéficier pleinement de la vue qui nous avait quelque peu échappé le matin.

Nous passons à hauteur de Saint Mikaël's Mount - le Mont Saint Michel - qui n'apparaît guère. Seul son sommet émerge de la brume qui entoure le mont. C'est en ce lieu que siègent les Compagnons de St Guénolé, association présidée par l'Abbé de Landévennec. Le car s'arrête dans un village voisin pour permettre l'achat de quelques cartes postales. Temps mis également à profit par certains pour fouiner chez un antiquaire...



The Witchball Restaurant

The Lizard 290662

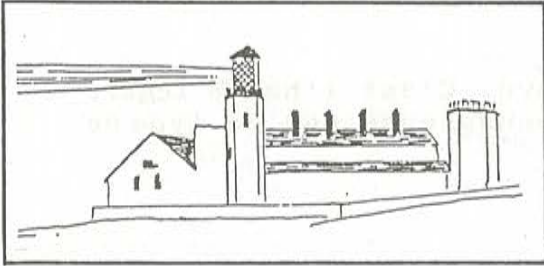
Pour le dîner, nous nous retrouvons chez la "sorcière" car c'est ainsi, et en toute amitié, que nous appelons ce restaurant de Lizard où nous sommes toujours très bien accueillis par Mr Dave et Mrs Barbara HAMPSHIRE. Très bien accueillis et très bien servis. Le "Witchball", la boule de cristal... Décor occulte où lutins, sorcières et chats noirs créent une ambiance très particulière et finalement chaleureuse. A ne pas manquer si

le bonheur vous mène en cette région et surtout laissez-vous tenter par les pâtisseries qu'accompagne la traditionnelle crème cornouaillaise ("cornish cream"). Pour le régime, vous verrez au retour...

Mardi 16 avril

Pas de brouillard ce matin mais il pleut ! Comme chez nous...

Nous pouvons tout de même visiter le phare du Cap Lizard, ce que nous n'avions pu faire voici deux ans en raison de la brume qui nécessitait la mise en service de la corne.



S'il n'a certainement pas la hauteur d'un phare d'Eckmühl ou du Stiff, le phare du Cap Lizard (hauteur : 19 m, 70 m par rapport à la mer) est tout de même extrêmement puissant (800 000 candelas et une portée d'environ 45 km). Son

origine remonte à 1751. Electrifié en 1924, il sera automatisé en 1997.

La pluie ne cesse de tomber. Il en sera ainsi toute la journée.

Nous décidons de nous rendre, via Penzance, à Land's End, la pointe la plus à l'Ouest de l'Angleterre. Un Finistère...

Nous passons à nouveau à proximité de St Mikaël's Mount qui apparaît davantage que la veille.

Avant de visiter les attractions et boutiques de Land's End, nous nous dirigeons vers la cafetaria pour déjeuner... au pepsy ou au jus d'orange ! Sorry !



La principale attraction consiste en un grand labyrinthe à l'intérieur duquel sont évoqués différents aspects de la vie maritime : les naufrages, les sauvetages, la pollution... Toutefois, le souvenir premier conservé par le visiteur est l'atmosphère angoissante qui règne au fond de ce tunnel. A faire frémir ! un corsaire ronfle dans un coin obscur, un monstre rugit quand vous vous en approchez... Comme notre "Fort Boyard"

de la télévision...

Ce labyrinthe se termine par un spectacle "son et lumière" particulièrement grandiose retraçant les nombreux naufrages qui eurent lieu sur cette côte extrêmement dangereuse. Sinistre mais superbe !

... et pour finir, vous sortez directement sur le centre commercial. Business oblige !

Au retour, nous avons un passager supplémentaire : un jeune Marseillais ayant raté son car pour Penzance et qui s'est quelque peu senti sauvé quand il entendit parler français. Nous

le retrouverons d'ailleurs sur le ferry.

La soirée nous est offerte : repas en commun rassemblant de l'ordre de 80 personnes suivi de chants traditionnels interprétés par un groupe local. La médaille de Landévennec est remise à Mr LORD, le nouveau président du comité de jumelage tandis que Mrs LORD et Mrs MOWER, l'épouse du premier président, ainsi que Mrs Thora HILL, représentante du Conseil de The Lizard, se voient offrir des fleurs.

Comme il est fréquent là-bas, une tombola est proposée durant la soirée permettant de gagner quelques bouteilles ou boîtes de gâteaux et, naturellement, au comité organisateur de recueillir un peu d'argent.

A vingt trois heures, tout s'achève. C'est l'heure légale de fermeture et, en Angleterre, on ne transgresse pas ce type de règlement.

Mercredi 17 avril

Chacun peut effectuer ses derniers achats à Lizard et notamment acquérir quelques souvenirs en serpentine, roche locale qui donne d'admirables objets après polissage (un peu cher tout de même...). Josette, quant à elle, préfère rapporter quelques fleurs. Il faut dire qu'il y en a ici de magnifiques et les "nurseries" (entendez pépinières) sont nombreuses.

Rendez-vous est donné au "Reading Room" pour un café-gâteaux et après les adieux et la photo de famille sur la place (appelée ici le "green" car en grande partie herbeuse), nous partons pour Plymouth en suivant la côte Est de la Cornouailles. A bientôt ! L'an prochain à Landévennec, dans deux ans ici.

Vers midi, nous sommes à Falmouth, port de pêche et de commerce jumelé avec Douarnenez. Chacun visite selon son gré. Shopping...

Au milieu de l'après-midi, nous repartons pour un petit port qui nous avait été recommandé : Polperoo. Magnifique avec ce bras de mer qui s'avance entre deux pentes abruptes sur lesquelles sont bâties les maisons. Très touristique. Bien entendu, les boutiques de souvenirs sont nombreuses avec parfois les mêmes objets que ceux rencontrés à la Pointe du Raz ou ailleurs, le fabricant est en Chine ou en Inde !

Yannick nous fait ensuite découvrir Looe, un autre petit port proche de Polperoo. L'horaire ne nous permet malheureusement pas de nous y arrêter. Il faudra y songer pour le prochain voyage car le site est véritablement superbe.

Par les routes étroites de la Cornouailles nous rattrapons l'axe Truro-Plymouth. Le dîner est réservé dans un restaurant situé à la limite du Devon et dans lequel nous avons été bien accueillis

voici deux ans.

L'embarquement sur le ferry étant prévu pour 11 heures, il reste un peu de temps à Yannick pour nous donner un aperçu nocturne de la ville de Plymouth.

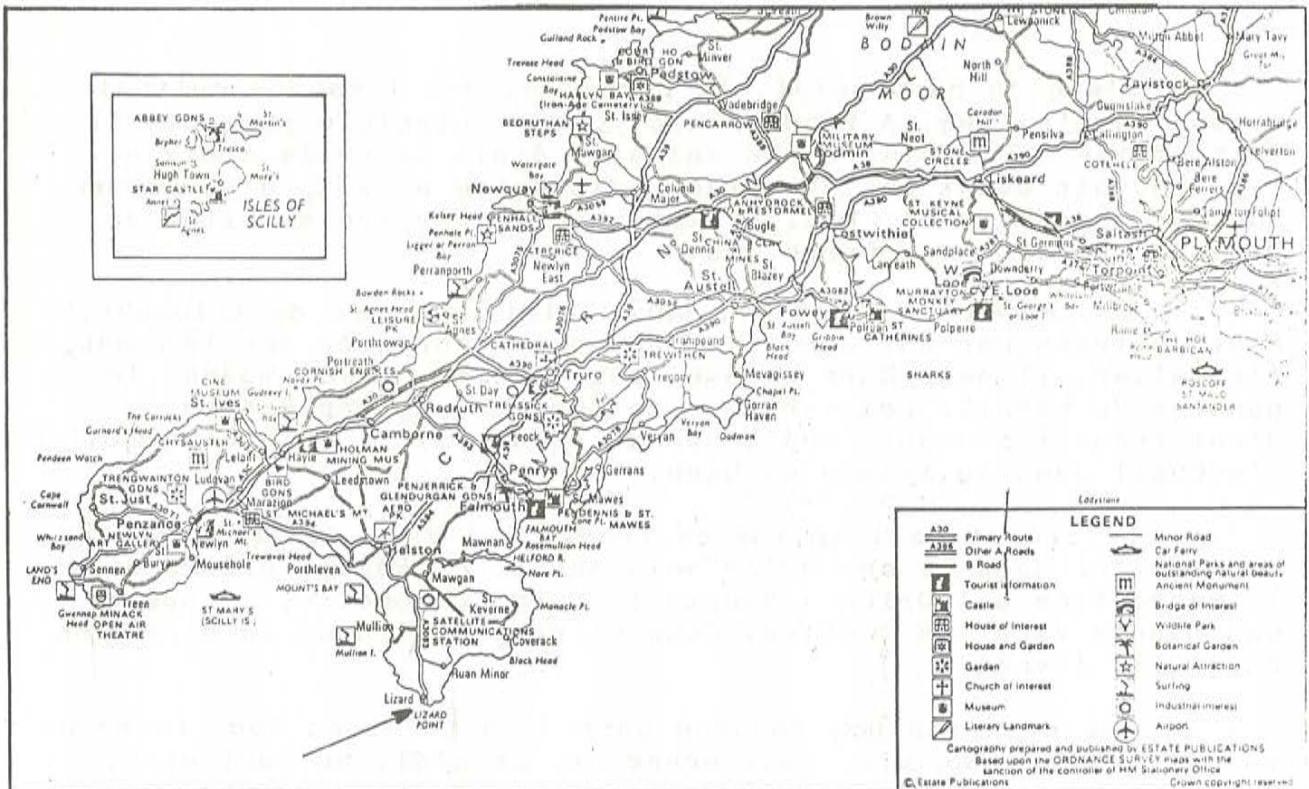
Pour le retour, nous sommes cette fois sur le "Quiberon". Comme à l'aller, les passagers ne sont guère nombreux et la direction met ainsi à notre disposition des couchettes plus confortables que celles que nous avons retenues.

Avant de se coucher, certains profitent de la boutique "duty free". Les prix y sont intéressants, le cours de la livre étant bas.

Jeudi 11 avril

Après une nuit au cours de laquelle le sommeil fût difficile pour certains nous accostons à Roscoff. Il est 6 heures 30.

Nous prenons un petit déjeuner revigorant au restaurant de la Duchesse Anne et c'est la route pour Landévennec que nous retrouvons en milieu de matinée. Fatigués certes, mais contents.

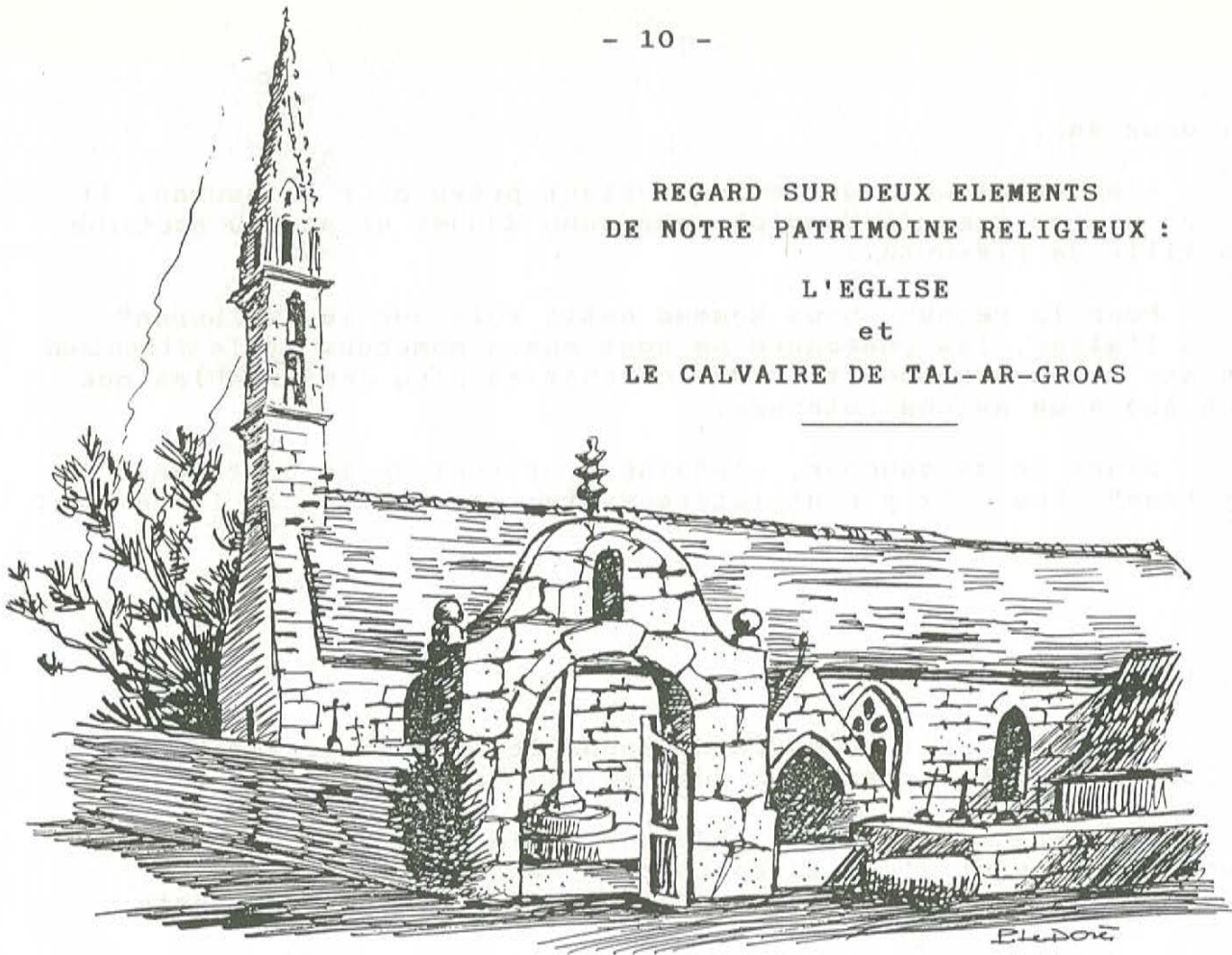


REGARD SUR DEUX ELEMENTS
DE NOTRE PATRIMOINE RELIGIEUX :

L'EGLISE

et

LE CALVAIRE DE TAL-AR-GROAS



L'enclos paroissial, le placître, est l'espace cultuel autour de l'église. A Landévennec, comme autrefois partout, il fait office de cimetière. Le calvaire était la seule croix qui s'y trouvait avant que l'habitude soit prise au XIXe d'en dresser une sur chaque tombe. Habituellement, le calvaire se situe au levant, à droite du porche Sud.

Les accès au placître, sauf celui de l'arc de triomphe, sont obstrués par une marche ou une pierre dressée sur le chant, l'échalier. Il peut être enjambé par l'homme, mais empêche le passage du bétail. Les cortèges de mariage, de baptême ou d'enterrement passent sous l'arcade principale. Celle-ci symbolise l'accueil dans la maison de Dieu.

Le chevet de l'église se trouve à l'Est, de telle manière que l'autel dans le chœur le soit aussi, et que le prêtre dise la messe face à l'Orient. Depuis le dernier concile, le prêtre est tourné vers les fidèles. Ceux-ci regardent dans la direction du soleil levant.

Les deux longues façades sont au Nord et au Sud. Le Nord est délaissé, sans vie, sans ornement. Le midi, au contraire, est décoré, enjolivé et paré de ce monument d'importance capitale :

le porche sud. L'entrée occidentale, sous le clocher, qui est, en dehors de Bretagne l'accès habituel, est ici sans valeur propre et d'ordinaire inutilisé.

En revanche, l'entrée méridionale devient un véritable vestibule d'honneur par où l'on accède en quelques pas au temple proprement dit. A droite et à gauche, des bancs latéraux où l'on peut s'asseoir, se reposer, converser. C'est dans ce porche sud que devait être exorcisé, avant de pénétrer dans l'église, le nouveau-né apporté pour le baptême.

Le gouvernement d'une paroisse bretonne jusqu'à la Révolution était, au spirituel confié au recteur désigné par l'évêque, mais au temporel il appartenait au général de paroisse. Cette assemblée était composée de douze notables. Ils se réunissaient parfois dans le porche sud, parfois dans une chapelle. C'est le point de départ du Conseil Municipal.

L'église est en partie du XVII^e siècle. Le clocher en granit jaune de Logonna a 21 mètres de hauteur. Il porte un escalier sur le pignon. A l'intérieur, deux cloches. L'une porte la date 1513. On y voit un sceau de l'Abbaye au côté ouest, et deux sceaux identiques de l'Abbé Jehan du Vieux Chastel au côté est. La deuxième cloche a été baptisée "Marie-Anne" le 23 avril 1703. Une étude détaillée de ces cloches a paru en juin 1993 sous la signature de M. LARS, Maire de Landévennec.

Au fond de l'église en plus de la Cène actuellement en restauration, nous avons trois peintures sur bois provenant de l'ancienne Abbaye :

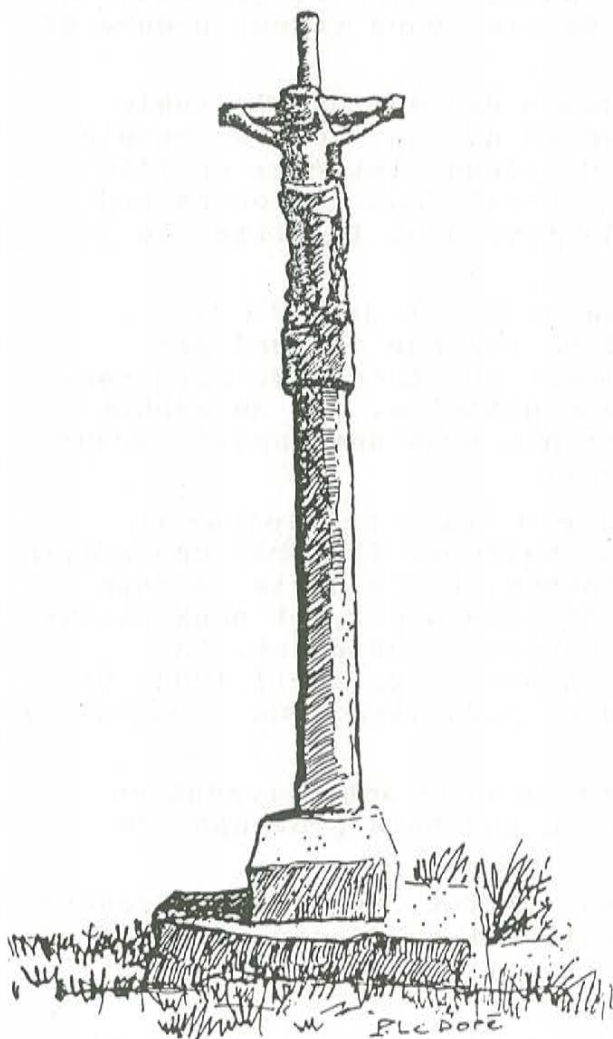
- Saint Sébastien. Originaire de Milan, il fut livré à ses archers par l'empereur Dioclétien. Ils le criblèrent de flèches jusqu'à ce qu'il tombât mort au pied du poteau. Il est honoré depuis le IV^e siècle comme le patron des archers.

- Jacques Le Mineur. Il fut confondu avec l'évêque de Jérusalem, lapidé par les Juifs vers 62. En fait, il est seulement mentionné dans l'évangile, comme fils d'Alphée.

La statue, près du tableau, est celle de Jacques Le Majeur mort vers 44. Il est mieux connu. C'est le frère de Jean, fils du pêcheur Zébédée. Les Espagnols, depuis le IX^e siècle, revendiquent son tombeau. On le reconnaît à sa robe et son bourdon, à son grand chapeau, et aux coquilles qui ornent ses vêtements. Compostelle devint, après Jérusalem et Rome, le pèlerinage le plus fréquenté de la chrétienté.

- Le troisième tableau, Saint Corentin, mérite une plus grande attention. La cathédrale de Quimper qui y figure ne porte pas encore ses flèches qui furent construites en 1856. A la place, on voit des éteignoirs. La flèche centrale est visible. Or, celle-ci, constituée d'une charpente revêtue de plomb, fut détruite par la foudre en 1620. C'est d'ailleurs la seule représentation qui existe de cette flèche.

L'on aperçoit Saint Corentin et son poisson. On peut y lire un sens symbolique plutôt que de s'attarder à la légende du poisson qui se reconstituait quand le saint le rejetait dans le plan d'eau. Le poisson, IKHTHUS en grec, représente le Christ. Chaque lettre est la première de mots grecs signifiant : JESUS CHRIST de DIEU le FILS SAUVEUR. Les premiers évangélistes, comme Corentin, premier évêque de Quimper, distribuait par la communion, le Corps inépuisable du Christ.



La Croix de Tal-ar-Groas au Km 3, à Bellevue date du XVI^e siècle. Elle est orientée vers l'Ouest, conformément à la plupart des calvaires bretons. "En effet, du côté du couchant se trouve, pour les Celtes, le paradis. C'est le côté où le soleil disparaît dans la mer, dans la mort, en attente de la Résurrection. Jésus meurt les yeux tournés vers le couchant car c'est un monde nouveau qui se lève de cette mort, un monde de jeunesse et de joie éternelle que l'on peut lire déjà dans la rougeur du ciel le soir" (Job an Irien).

Les crucifix regardent l'Ouest. Si, tournant le dos à l'occident, nous contemplons la croix, nous pensons au Christ refaisant le mouvement même du soleil s'élevant à l'horizon oriental.

Sur le côté Est, comme à notre calvaire de Tal-ar-Groas, nous trouvons la statue de la Vierge à l'enfant. Figurent aussi deux anges recueillant le Sang du Christ.

Dans les calvaires récents, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, nous avons un Christ souffrant, les bras levés en signe d'imploration. Il en est tout autrement dans les croix anciennes, comme dans notre église paroissiale.

C'est un Christ rayonnant, les bras horizontaux, les mains ouvertes.

Notons aussi que le socle ou masse est réalisé avec le granit local contrairement aux personnages sculptés dans un granit au grain fin et tendre, dit de Kersanton.

Le fût, octogonal, est planté dans le socle. Il est lisse, mais souvent, tel l'arbre de la croix, il semble porter des branches coupées. Sur certains fûts, sont figurées des boules, des bubans, ou "bosenn" signifiant peste en breton, parce que ces calvaires ont été dressés suite à la cessation d'un fléau.

Henri LE DU

(Illustrations : Pierre LE DORÉ -
Saint-Brieuc)

Sources : "Spiritualité bretonne et celtique chrétienne" de
Job an Irien.

"Pierres sacrées de Bretagne" de Le Scouézec.

A PROPOS DE LA PECHE

En début d'année, le droit de pratiquer la pêche à pied fût "administrativement" menacé sur une grande partie du littoral finistérien au nom de la qualité des eaux et de la santé publique.

Sans nier certains problèmes, nous ne pouvions toutefois accepter l'arbitraire de ces mesures. La réaction populaire fût forte et Landévennec y joua d'ailleurs un rôle déterminant. On se souvient encore de ce rassemblement de quelques deux mille pêcheurs au Fret le 18 février, rassemblement au cours duquel le Préfet en personne vint annoncer qu'il renonçait à prendre les arrêtés conduisant aux interdictions, que le dossier serait revu. Cela n'exclut toutefois pas de rester vigilant...

A propos de ce "droit de pêcher", nous ne résistons pas à l'envie de vous livrer quelques extraits de l'Ordonnance de COLBERT (1681) :

"Déclarons la pêche de la mer, libre et commune à tous nos sujets, auxquels nous permettons de la faire tant en pleine mer que sur les grèves, avec les filets et engins permis par la présente ordonnance.."

"Sera réputé bord et rivage de la mer tout ce qu'elle couvre et découvre pendant les nouvelles et pleines lunes et jusqu'où le grand flot de mars se peut étendre sur les grèves..."

"... Faisons aussi défenses aux Seigneurs des fiefs voisins de la mer et à tous autres de lever aucun droit en deniers ou en espèces sur les parcs et pêcheries, et sur les pêches qui se font en mer ou sur les grèves..."

"... Lorsque dans leurs visites les officiers de l'Amirauté trouvent des filets et engins prohibés chez les pêcheurs ou ailleurs, ils les font brûler, en leur présence, sans forme ni figure de procès."

"Le Roy accorde sa protection à certaines espèces appelées "poissons royaux", comme les dauphins, esturgeons, saumons et truites marines déclarés être tels et de ce fait appartenir au souverain quand ils sont trouvés échoués sur le bord de la mer, toutefois le Roy s'engage à payer les salaires de ceux qui les auront rencontrés et mis en lieu de sureté."

Une carte postale spécialement éditée en début d'année par trois associations de Landévennec (Syndicat d'Initiative, Association des Plaisanciers, Avel Beg ar Ster) pour la défense de la pêche à pied est en vente à l'épicerie.

LE SYSTEME DE FLECHES EN CHICANE DU LOC'H

La frange littorale de la commune de Landévennec est ourlée d'accumulations de galets typiques du point de vue de la géomorphologie. L'anse du Loc'h constitue l'un des exemples les plus remarquables.

Au débouché de la vallée du Loc'h se développe un marais maritime isolé de la mer par un système de deux flèches à pointe libre en chicane. Cette vallée est drainée par le ruisseau du Loc'h qui doit cheminer entre les deux flèches pour gagner la mer.

Ces flèches ne sont pas affectées de la même dynamique. La flèche interne qui s'enracine sur la rive Est de l'anse n'est plus active. Elle est totalement colonisée par l'obione et peut être définie comme une formation fossile très faiblement affectée par la dynamique marine actuelle. La flèche externe, ancrée sur la rive Ouest, est par contre constamment remaniée par les vagues et continue progressivement à reculer vers le Sud en reculant sur elle-même et à s'allonger vers l'Est. Seule sa crête porte quelques touffes de végétation stabilisatrice. Quant au ruisseau du Loc'h, il doit cheminer entre les deux flèches pour gagner la mer.

Ces accumulations se sont mises en place à des périodes distinctes sous l'impulsion d'une dérive littorale.

Depuis quelques années, ce système montre des faiblesses résultant de la conjonction d'actions anthropiques déstabilisatrices et d'une raréfaction voire d'une disparition des sources d'alimentation nécessaires au maintien de l'accumulation.

L'un des premiers signes de ce mal être s'est manifesté par l'écrêtement de la flèche active, à proximité de la racine, lors de la marée de coefficient 109 du 9 février 1993. Sur la même section, ce démantèlement progressif s'est ensuite traduit par la rupture de la flèche, lors de la "marée du siècle" (coefficient 119) du 10 mars 1993. Le milieu s'en est retrouvé totalement modifié. La flèche a reculé de plusieurs mètres au droit de la brèche, le ruisseau a abandonné son ancien cours et a emprunté le tracé de la brèche gagnant ainsi plus directement la mer et provoquant une vidange totale du marais.

En raison du rôle protecteur de ces flèches, véritables barrières naturelles, contre les agressions pour les zones basses situées en arrière et vu l'intérêt géomorphologique, écologique et paysager du site, la question de remise en état de la flèche s'est posée. Sous l'impulsion de la commune de Landévennec, il a été décidé de colmater la brèche pour redonner au milieu son caractère remarquable. Les travaux de restauration de la flèche (comblement de la brèche, rehaussement de la crête) menés par la Direction Départementale de l'Équipement du Finistère les 20 et 21 janvier 1994 ne peuvent être que bénéfiques pour le milieu.

Aujourd'hui des signes de faiblesse demeurent, l'affaissement et l'amincissement progressif de la crête dans la zone éventrée en 1993 en sont les principales manifestations. Il semble que la pénurie de matériel nourricier soit de plus en plus significative. Ne pouvant agir sur ce paramètre, il apparaît important pour maintenir ce site de jouer sur les paramètres anthropiques tels que la gestion de la fréquentation du milieu par une sensibilisation et une information du public. Pour limiter l'affaissement et le recul du système, il est important d'interdire l'accès à l'estran par le revers de la flèche, accès qui accentue le recul, et le cheminement sur la crête qui provoque le tassement du bourrelet protecteur. Un entretien du site par reprofilage et transfert de sédiments doit accompagner les actions de gestion de la fréquentation dans le contexte de crise sédimentaire qui affecte le Loc'h.

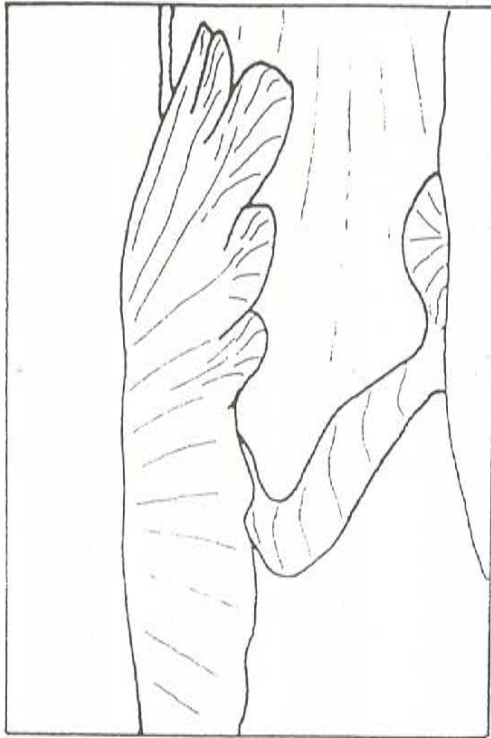
La restauration du système du Loc'h pose plus globalement la question du classement de certains sites naturels en tant que patrimoine à conserver à l'identique, comme monument pour les générations futures.

Valérie MOREL (1)

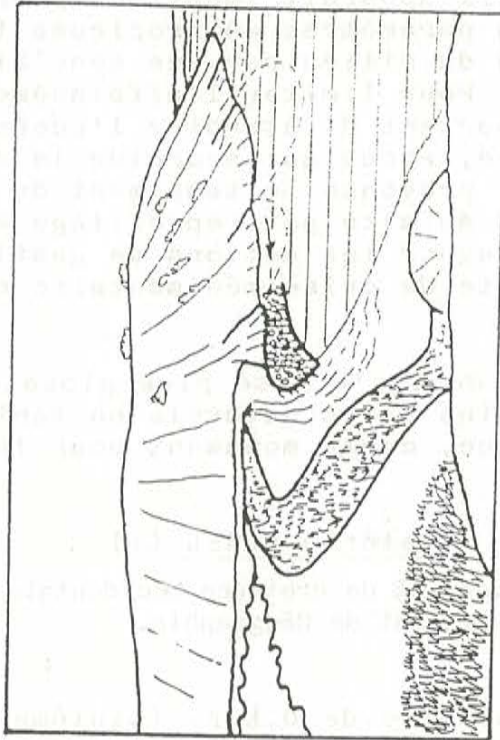
Université de Bretagne Occidentale
Département de Géographie.

- (1) Valérie MOREL a consacré son mémoire de D.E.A. (Diplôme d'Etudes Approfondies) à l'étude de quatre flèches de galets en Rade de Brest : Le Loc'h, le Sillon des Anglais, Le Pâl, l'Auberlac'h (Université de Bretagne Occidentale - juin 1993).

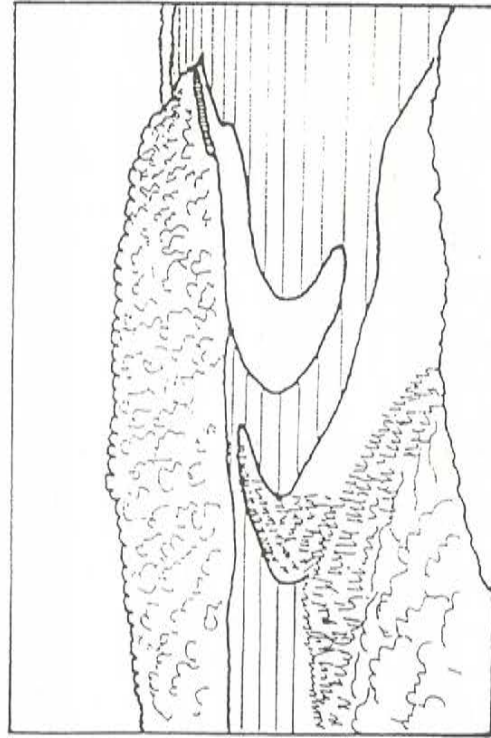
PRESENTATION SCHEMATIQUE DE L'EVOLUTION DU SITE DU LOC'H



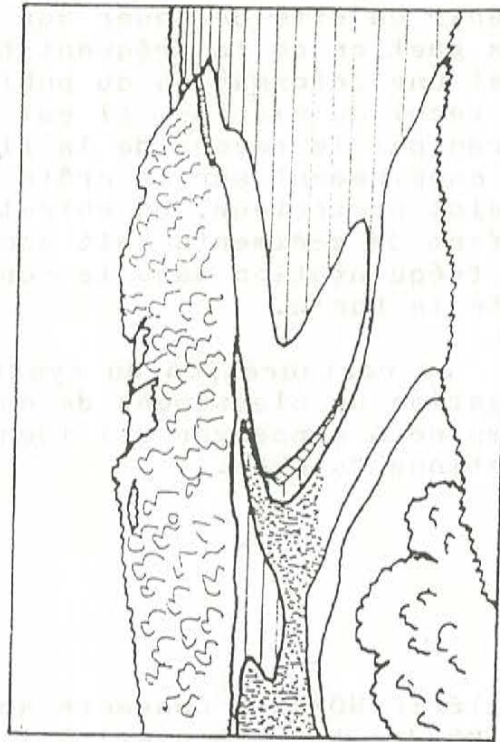
Il y a 18 000 ans



Il y a 8 000 ans



Il y a quelques centaines d'années



Aujourd'hui

IL Y A 40 ANS...

L'idée nous a été suggérée par Jean ZAM : rapporter quelques aspects du Landévennec d'il y a 40 ans, notamment du point de vue commercial, ceci à partir d'une notice publiée en juin 1956 par le Syndicat d'Initiative (1).

Pour venir à Landévennec, il était alors possible de prendre le train : changer de train à Châteaulin et descendre ensuite à la gare d'Argol où existait un taxi permettant d'accomplir les 12 km qui restaient pour parvenir au bourg de Landévennec (2).

Il était également possible d'utiliser le vapeur reliant Brest au Fret et, ensuite, d'emprunter le car POSTIC qui assurait la correspondance pour Landévennec.

Durant l'été, des bateaux promenades organisaient également des voyages à Landévennec en prolongeant généralement leur excursion jusqu'à l'Aulne.

HOTELS-RESTAURANTS :

- Hôtel-Restaurant "Beauséjour", M. TARIDEC
- Restaurant "Manoir de Belle Vue", M. QUINQUIS
- Restaurant-Pension de famille "Au repos de la côte", Mme ZAM

CHAMBRES MEUBLEES :

- Melles CARIOU au Fiezen
- M. Jules CAER au bourg
- Mme FARGE, "L'hermitage", au bourg
- Mme MORCRETTE au bourg
- Mme TANGUY, "Café de la Poste", au bourg

COMMERCES :

- Café-Tabac-Epicerie-Cabine téléphonique : Mme CARN, au bourg
- Café-Journaux-Souvenirs-Jouets-Location de meublés :
Mme TANGUY, près de l'église
- Café-Epicerie-Quincaillerie-Transport-Taxi : M. POSTIC,
près de l'église
- Café-Epicerie : M. DUPONT, au bourg
- Boulangerie-Pâtisserie : M. TARIDEC, à l'Hôtel Beauséjour
- Boucherie-Charcuterie : M. LE DUFF, au bourg

- Boucherie-Charcuterie-Légumes-Beurre et oeufs :
M. MEROUR, près de l'église
- Café-Tabac-Restaurant : Mme ZAM, "Au repos de la côte"
(Gorréquer)
- Café-Epicerie : Mme RIOU, Belle Vue
- Café : M. BOUSSARD, Ty Rous

MEDECINS - PHARMACIENS :

- Médecins : Docteurs LE DU et ALIX, et pharmacie à Argol

GARAGES :

Gare d'Argol ou Tal ar Groas

Au niveau des loisirs, on apprend qu'un terrain de volley-ball était installé à Port-Maria durant l'été ainsi qu'un tas de sable réservé aux enfants.

Des possibilités d'excursions existaient également à partir de Landévennec. Ainsi, Hervé POSTIC organisait durant l'été des promenades dans le Finistère et notamment vers les grands Pardons tels que Sainte Anne la Palud, le dernier dimanche d'août.

René GOUZIEN, quant à lui, proposait de découvrir les petits ports de la Rade ou l'Aulne en bateau ("La Chichinette").

C'était il y a 40 ans,

Landévennec comptait alors 579 habitants.

- (1) Le Syndicat d'Initiative de Landévennec a été créé en 1954. Le bureau était alors composé de Marcel LE DOARE (Président), Louis TARIDEC (Vice-Président), Lucien LE GALL (Secrétaire), André MEROUR (Trésorier), Henri LAURENT (Trésorier-adjoint) - cf. bulletin n° 6, juin 1984.
- (2) La ligne de chemin de fer Châteaulin-Camaret fermera en 1967 - cf. bulletin n° 24, juin 1993.



D.O.M

BÉNÉDICTINE

Exquise
Tonique
Digestive

ALIMENTATION - VINS

M^{me} TANGUY - QUINAOU

LANDÉVENNEC

R. C. CHATEAULIN 4799

Mme Tanguy - Quinaou
Ecole du bourg le 10/12/53

2	jeux de chevaux	à 150	300
2	Puig - Puig	315	630
2	déroule	250	500
4	valises	160	640
1	lessiveuse	255	255
1	Panoplie Merveilles		225
8	livres	à 200	1600
20	Crayons	à 20	400
1	pt bougies		100
1 dz	bougies		60
			4760

Mme TANGUY - Facture à la commune, décembre 1953 (sans doute pour jouets de Noël en faveur des enfants de l'école du bourg).

TRANSPORTS - LOCATION D'AUTOS

H. Lostic
LANDEVENNEC
(FINISTÈRE)



M. Arie de Tondero Doit

Le 17 Avril 1945

I.C.A. 17 RUE JEAN-JAURES - BREST

La somme de
deux mille francs
pour le transport
de trente sacs de
ciment du Flet à
Toulorenne.

2000



Hervé POSTIC - Facture établie à la commune pour transport de 30 sacs de ciment du Fret à Landévennec (avril 1954).

MINISTÈRE
DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

ANNUAIRE
OFFICIEL
DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE
1956
FINISTÈRE

64 Landevennec. [Finistère.]

L'appel au numéro est obligatoire.

LANDEVENNEC [Circ^{on} de Crozon]

Cabine : de 8 h. à 12 h., de 14 h. à 18 h.;

le dimanche : de 8 h. à 11 h. ●

Abonnés : de 8 h. à 12 h., de 14 h. à 19 h.;

le dimanche : de 8 h. à 11 h.

Autre cabine à Moulin-Mer

Abbaye Saint-Guénolé	0.08	Mairie	0.07
Brunet, médecin général, villa Roz Kerbéron.....	0.09	Poste d'abonn. public des Quatre-Vents ▲.....	0.06
Hôtel Beau-Séjour	0.02	Postic (H.), transports, car, taxi.....	0.11
Kerrest (Jean)	0.01	Quinaou (Mme), restaurant, commerçante.....	0.04
Le Duff, boucher	0.03	Tanguy (Mme J.), commerçante.....	0.10

MOULIN-MER

(C^{ne} de Landevennec)

[Circ^{on} de Crozon]

Cabine : de 8 h. à 12 h., de 14 h. à 18 h.;

le dimanche : de 8 h. à 11 h.

Source : FRANCE TELECOM

Direction Régionale de
Quimper.

(Service Archives-Docummentation)

avec tous nos remerciements.

QUI S'EN SOUVIENT ?

C'ETAIT EN 1944...

Nous recevons de Robert BARON, demeurant aujourd'hui à CHATILLON (92), la lettre suivante. A l'époque, en 1944, il habitait Gorréquer.

"En 1944, des enfants scolarisés à l'école du bourg de Landévennec ont brisé, par jet de pierres, des isolateurs fixés sur les poteaux téléphoniques tout au long de leur chemin vers l'école.

Il en est résulté, essentiellement pour les Allemands qui nous occupaient, une détérioration de la qualité des communications téléphoniques

Les Allemands ont diligenté une enquête de gendarmerie.

J'ai fait partie des enfants, scolarisés au bourg, qui ont été interrogés par les gendarmes français, à notre domicile, en présence de nos parents.

Sur les genoux des gendarmes, mon frère et moi avons avoué ces jets de pierre.

A la demande de mon père, qui craignait des représailles, seul le nom du plus jeune enfant a été enregistré comme ayant avoué : ce fut moi.

Mon père fut condamné, comme d'autres parents d'enfants de Landévennec ayant avoué, à payer une amende. Ils ne les payèrent jamais car la Libération survint.

Quel organisme fixa l'amende ? La Feldkommandatur dont dépendait Landévennec ou un tribunal civil français ?"

Peut-être certaines personnes pourraient apporter quelques précisions au niveau de cette anecdote.

- 23 -
L'ARRIVEE DE L'ELECTRICITE
A LANDEVENNEC

Il y a 50 ans, le 29 mars 1946 — à 3 heures du matin très exactement — après plusieurs mois de longs débats, les députés votaient la nationalisation du gaz et de l'électricité : E.D.F. était née.

A l'époque, l'électricité n'était naturellement pas une notion aussi évidente qu'aujourd'hui car toutes les habitations n'étaient pas encore desservies, loin s'en faut. Quant était-il à Landévennec ? Quand l'électricité y est-elle arrivée ?

La première délibération du Conseil Municipal où il est question de l'électricité date du 8 août 1926 : le Conseil doit donner son avis sur la concession par l'Etat d'une distribution d'énergie électrique dans le Finistère. L'avis est favorable sous réserve toutefois qu'il n'y ait aucune obligation financière pour la commune.

Sans doute n'entrevoit-on pas alors encore très bien la révolution qu'apportera l'électricité tant au niveau des activités ménagères que sur le plan économique.

Le 4 septembre 1929, une réunion d'information à laquelle assiste Jacques LE GOFF, le Maire, se tient en mairie de Crozon. L'ingénieur du Génie Rural propose de créer un syndicat intercommunal pour l'électrification.

Le 15 septembre, le Conseil Municipal décide l'adhésion de Landévennec à ce syndicat sur la base d'une participation de 25 centimes par habitant. Marcel AURY (minotier au Moulin Mer) et Henri DEJEAN (instituteur en retraite au bourg) y représentent la commune.

Cette adhésion est confirmée par le Conseil Municipal (2 conseillers sur 11 votant toutefois contre) le 23 mars 1930. La commune s'engage à financer un réseau alimentant le bourg et Gorréquer sous réserve d'obtenir des subventions. Ernest MANAIN, Premier Maître de la Marine en retraite, bien que n'étant pas membre du Conseil Municipal remplace Marcel AURY au Syndicat.

L'adhésion définitive au Syndicat est prononcée le 13 septembre 1931.

Le "Syndicat Electrique Intercommunal", officiellement créé par arrêté préfectoral du 1er décembre 1931, regroupe les communes de Landévennec, Telgruc, Trégarvan, Saint-Nic, Argol, Lanvéoc, Camaret, Crozon et Dinéault (1). Il a pour objet "la construction et l'exploitation d'un réseau de distribution d'énergie électrique" sur le territoire des communes concernées. Il est administré par un comité comprenant le Conseiller Général du canton et deux délégués par commune. Son siège est fixé à la mairie de Crozon.



Les dépenses d'électrification de

Landévennec sont alors évaluées à 49 000 francs se décomposant en 26 000 francs pour la part communale du réseau syndical et 23 000 francs pour la construction d'un réseau de 1 km 485 dans le secteur du bourg. Pour le financement, la commune contracte un emprunt de 49 000 francs à 4 % sur 20 ans auprès d'Yves KERMORGANT (Landévennec), Jean MEROUR (Argol), Mme Veuve Joseph LE FOUEST (Telgruc).



Le 16 juin 1932, le Syndicat d'Electrification, présidé par le Dr KERANGUYADER, Conseiller Général, accorde à la société "Union Electrique du Finistère" la distribution publique de l'énergie électrique sur tout le territoire du Syndicat sauf la partie de Camaret concédée en 1922 à un certain M. VIDAL.

Une ligne triphasée — 15 000 volts — allant du Faou à Crozon sera contruite entièrement à la charge de l'Union Electrique du Finistère, constituant ainsi sa participation dans l'ensemble

de la distribution syndicale.

L'entretien des réseaux sera à la charge du concessionnaire qui pourra interrompre le courant pour travaux (entretien, extension...) les dimanches et fêtes légales du lever au coucher du soleil et, tous les autres jours, uniquement de midi à 13 heures.

Le premier transformateur de la commune est construit (1932-33) sur un terrain nommé "parc an devet" — le champ des moutons — situé rue de Gorréquer, sur la gauche en quittant le bourg(2).

Pour l'anecdote, signalons que l'électricité (110 volts à l'époque) a été mis en service à la mairie le 4 janvier 1933 pour une puissance souscrite de 1 hectowatt et une intensité de 5 ampères. Il faut dire que l'installation réalisée quelques mois plus tôt par l'entreprise Pierre MENEZ de Brest ne comportait que deux lampes de 30 watts chacune et pas la moindre prise de courant !

Applications Générales de Mécanique et Électricité

Électricité
Installations particulières
Force et Lumière
Éclairage rationnel
Moteurs et Accessoires
Sonnerie — Téléphone

R. C. Brest 13.155
Chèques Postaux RENNES
TÉLÉPHONE 28-44

MAISON CH. NOËL

Pierre Menez
SUCCESEUR

FOURNISSEUR DE LA GUERRE & DE LA MARINE

94, RUE DE SIAM, 94
BREST

Dès la fin de la guerre, l'extension de l'électricité à l'ensemble de la commune est envisagée. Le 15 octobre 1944, le Conseil Municipal délibère en ce sens. Il faudra toutefois attendre encore quelques années pour que cela soit une réalité.

Le Moulin-Mer qui produisait sa propre électricité est d'abord raccordé au réseau.

En 1946, la société "L'énergie industrielle" dont les bureaux se trouvent rue Jean Jaurès à Brest présente un projet de construction d'une ligne de 15 000 volts venant à travers bois du Restou jusqu'au moulin. La réalisation de cette ligne est autorisée en février 1947. Un an plus tard, elle est mise en service.

Le 9 décembre 1950, à l'initiative de Jean KERREST qui deviendra Maire quelques mois plus tard, une réunion d'information agricole avec notamment une présentation des bienfaits de l'électricité est organisée à l'Hôtel Beau Rivage(3).

Des statistiques demandées par le Génie Rural nous donnent une idée de ce qu'était l'électrification de la commune à l'époque :

Lieux desservis en électricité	Nombre de foyers	Nombre d'habitants
Bourg	89	185
Abbaye (ancienne)	4	17
Le Fiezen	4	10
Port Maria	8	11
Gorréquer	24	39
Route Neuve ("Kermor")	1	2

Sans doute a-t-on oublié le Moulin-Mer desservi deux ans plus tôt...

Les choses vont désormais aller assez vite même si les difficultés d'approvisionnement en cuivre freinent quelque peu les chantiers.

Trois transformateurs sont construits en 1952 :

- Kerbruc, poste n° 2, construit par la "Compagnie d'Entreprises Electriques, Mécaniques et de Travaux Publics", société ayant une agence à Tréboul-Douarnenez.

La réception des travaux a lieu le 27 février 1953.

- Kerangouez, poste n° 3 et Kergonan, poste n° 4 (4) construits par la CIRBA ("Construction Industrielle et Rurale en Béton Armé" — Etablissements F. COURNU) société dont le siège administratif se trouve à NEUVILLE-VIRE dans le Calvados.

Ces deux postes seront réceptionnés le 24 avril 1953.

Tout Landévennec avait l'électricité le 25 avril 1953.

R. LARS.

L'ÉNERGIE INDUSTRIELLE					
Société Anonyme au Capital de 233.747.000 Francs 388.123.600					
Siège Social : 68, Rue du Faubourg St-Honoré — PARIS (8 ^e) 53					
7840/PT 2. RÉSEAU BREST					
Direction Régionale et P. 83, Rue Jean Jaurès					
Compte de Chèques Postaux : 181425 Brest Téléphones 22-68 et 22-18					
DOIT : La Commune de			Pour fournitures		
LANDEVENNEC			d'énergie électrique		
			pendant le 1 ^{er}		
			semestre 1943.		

COMPTEURS	INDEX COURANT	INDEX PRÉCÉDENT	CONSUMMATION	PAIX du kWh * TAXES COMPRIS	MONTANT
	41	38	3	2,537	7,61
	Prime fixe				4,25
	Location et entretien du compteur				10,61

				Total :	22,47
				Net :	22,--

Certifié exact le présent mémoire, arrêté à la somme de : VINGT DEUX FRANCS.

Le Directeur soussigné certifie, en outre, que l'Energie Industrielle n'est pas une Société juive.

BREST, le 23 Juin 1953

Le Directeur

ÉNERGIE INDUSTRIELLE

PRIMAIRE
DÉPARTEMENT ÉLECTRIQUE
AUT. SERVICES PUBLICS
SÉRIE ET MARQUE

Facture d'électricité à la mairie de Landévennec - Juin 1943

Même si l'époque le voulait, on s'étonnera tout de même de trouver une telle dernière phrase sur une facture d'électricité !

SOURCES : Archives municipales.

NOTES :

- 1) On s'étonne de ne pas y trouver la commune de Roscanvel. Sans doute a-t-elle envisagé d'adhérer au Syndicat puis y a renoncé par la suite car un premier arrêté préfectoral en date du 29 juin 1931 autorisait "la création d'un syndicat ayant pour objet les études à entreprendre en vue de la construction et de l'exploitation d'une distribution d'énergie électrique" sur les communes de Landévennec, Telgruc, Saint Nic, Argol, Lanvéoc, Roscanvel, Camaret, Trégarvan et Crozon.
- 2) Ce transformateur est construit sur un terrain cadastré A. 1234 (réf. ancien cadastre) sur la gauche en remontant du bourg vers Gorréquer, juste au carrefour de la nouvelle abbaye (route qui naturellement n'existait pas à l'époque). Le transformateur actuel qui se trouve presque à la même hauteur mais sur la droite daterait de 1962-1963.
- 3) L'Hôtel Beau Rivage est devenu par la suite Beauséjour.
- 4) Ce transformateur se trouve en fait au-dessus du village de Lanvers.



*- Tu ne te fatigues plus maintenant, maman chérie pour
merveilleuse petite machine qu'a apportée le Père Noël...*

RÉVÉLATION SENSATIONNELLE
MACHINE A LAYER ÉLECTRIQUE, AUTOMATIQUE
LAVE, RINCE, ESSORE
PRIX STUPÉFIANT DE BON MARCHÉ
DOCUMENTATION ILLUSTRÉE ENVOYÉE GRATUITEMENT SUR DEMANDE

A. CONORD
24 RUE AUGER-PANTIN - (SEINE) TEL: COMBAT 02-10
VILLETTE 15-10

■ D. GOUY - PARIS ■

Publicité pour une machine
à laver électrique (vers 1930)

LE BAL A "GORREQUER" - Salle QUINAOU

La maison Quinaou "Au Repos de la Côte" construite en 1863 a toujours appartenue à une même famille. Dès l'origine, sa destinée était commerciale. Mais c'est surtout à partir de la guerre 1914-1918 que l'essor a été donné avec d'une part, la fréquentation des marins de la Réserve de la Marine Nationale stationnée à Penforn depuis 1840, qui étaient une clientèle de choix, particulièrement pour les cafés installés dans la commune et, d'autre part, par la construction en 1930 d'une salle de danse.

Bien avant déjà, les noces et réunions de fête se tenaient dans la cour et sous la tente dans une ambiance de kermesse, animées par des joueurs de binioù. Les ébats se limitaient alors à quelques mouvements de gavotte et de danses bretonnes.

De tout temps, le bal a engendré une attirance naturelle et populaire. Mais ce n'est véritablement qu'à partir de 1930 que le bal à "Gorréquer" a connu son apogée, aidé en cela par l'électrification de la commune qui a permis l'utilisation d'appareils sonores et un éclairage mieux adapté et plus rationnel des locaux commerciaux.

Je me permets de faire remarquer à ce sujet, pour les gens d'une autre génération, l'importance que l'électrification a pu apporter aux habitants du bourg comme à ceux de la campagne, et peut-être plus particulièrement à ces derniers, dans l'accomplissement de leurs tâches les plus courantes. Ce bien-être que la lumière, simple geste sur un bouton, pouvait donner, sans compter les multiples usages des appareils électriques jusqu'à lors inconnus... On ne peut imaginer aujourd'hui l'impact de cette évolution sur les habitudes ancestrales de la vie au quotidien.

Mais revenons à notre sujet, car c'est une chose de laisser ses pensées vagabonder dans le passé, c'en est une autre de les transcrire.

Il y avait d'abord les bals de noces où toute la jeunesse de la commune se retrouvait. Les bals de pardons (celui du Folgoat et de Landévennec), les bals de sociétés ou d'associations.

Le bal, à l'époque, était une réunion de gens de la commune, naturellement, et de quelques habitués de l'extérieur. Il n'y avait aucun interdit et l'éventail de la cellule familiale y était largement représenté.

Il n'existait pas de moyens de locomotion et les déplacements se faisaient à pied ou à bicyclette. De rares fois, des cars de location transportaient les danseurs de communes voisines.

La veille d'une manifestation, la salle était décorée de guirlandes, les bancs bien rangés le long des murs. Pour que le plancher soit plus brillant et glissant, on grattait de la paraffine en l'étalant. Une estrade était montée dans le fond de la salle pour les musiciens.

On avait également le choix des orchestres.

Etaient connus à cette époque :

- SCOUARNEC et ses filles, de Châteaulin, avec un accordéoniste, un batteur et un ou deux violons selon le cas,

- Les frères LE DEM de Loperhet. Quatre musiciens, tous accordéonistes, composaient cette formation au souffle original et populaire. Cet orchestre animait régulièrement les bals de pardons et certains mariages de la région, de Brest à la Presqu'île de Crozon, à la satisfaction de tous les amateurs de "musette".

- Il y avait également des orchestres plus importants comme les "Diables Rouges" et "Devil-Duval" de Brest. Mais ces derniers ne se déplaçaient pas facilement, occasionnellement pour certaines manifestations et dans des établissements renommés et d'un niveau suffisamment relevé pour les recevoir. Pour ma part, à l'exception de "L'Atlantique" à Morgat et l'hôtel du "Roi d'Ys", plage du Caon à Telgruc, je ne les ai jamais entendus ailleurs,

- Les frères HORELLOU de Plomodiern qui commençaient leur jeune carrière d'artistes peu de temps avant la guerre 1939-1945,

- et le cantonal LE BORGNE et sa grosse caisse. Il était très demandé parce que très populaire dans le milieu rural. Aimable, accommodant, très disponible, accompagnant les mariés de la mairie à l'église et de l'église au rendez-vous du festin, il aimait particulièrement les bals de noces, les rendez-vous de fête dans les salles populaires et ce "Piano de pauvre" était toute sa richesse, et si j'ose m'exprimer ainsi, son violon d'Ingres. Son air préféré était un tango chanté à cette époque par le célèbre Tino Rossi dont voici quelques paroles :

"c'était un musicien qui jouait dans les boîtes de nuit et toutes les jolies femmes venaient s'asseoir auprès de lui..."

Dès les premiers accords, c'est la ruée vers la salle de danse. A défaut de billets, le préposé chargé du recouvrement du prix de l'entrée de bal, tamponne à l'aide d'un cachet la main ou le poignet des danseurs.

Les gens groupés par village ou par affinité occupent déjà leurs places habituelles.

Tout le monde se côtoie : les filles aux rires bruyants et incontrôlés, glissant sur les graçons des regards hypocrites et intéressés, les marins délurés et un tantinet cabochards, la chemisette débleuie bien tirée sur les épaules, la cravate noire, souvenir du désastre de Trafalgar, pliée en portefeuille dans la vareuse. Où va se nicher l'élégance ?

Et notre Jean GOUIN ainsi harnaché va à l'abordage de l'élue qui malheureusement pour lui est plus sensible à l'attrait des galons d'or qu'à celui des "sardines" rouges de l'oiseau de passage.

Il y a aussi des dames, poivre et sel, la mine curieuse et

effarée d'un tel brouhaha, des hommes plus âgés, la casquette bien vissée sur le crâne, à la moustache en guidon(1), tous assis sur les bancs et attentifs aux attraits du spectacle.

Dans la salle, quelques gars un peu gouailleurs apostrophent les filles et leur proposent mille exercices inavouables...

Il y a aussi les timides, gauches et empruntés dans leur costume de fête qui leur va comme un canotier à un gendarme.

Les femmes ne portent pas de pantalons mais des robes qui ressemblent à des robes et non comme aujourd'hui, et je m'en excuse auprès de notre belle jeunesse, des vêtements qui pendouillent de toutes parts sur des épaules désabusées. A l'inverse, le pantalon des hommes est large du bas, la veste courte et cintrée, les épaulettes relevées à l'image des pagodes asiatiques, aux antipodes des canons vestimentaires actuels. Les garçons portent leurs cheveux à l'arrière, plaqués par une huile parfumée qui détent les boucles et donne à leur coiffure un aspect compact et cranté comme sur les réclames de brillantine.

Et puis, comme à l'accoutumée, le bal s'ouvre dans le fracas d'une "Marche" dite "One Step" sur l'air des "gars de la Marine" ou de "Valencia". Ce qui a le don d'entraîner les groupes et de dégeler l'atmosphère. Cela tinte, grince, tambourine, coasse comme un soufflet de forge. La musique résonne, la salle est éblouissante de couleur et d'éclat. C'est la musique qui conduit, très syncopée, entraînante.

Et tout de suite les grands classiques. Les valse : "la valse brune", "la guinguette a fermé ses volets", "perle de cristal", "tant qu'il y aura des étoiles", etc... etc...

Tout le monde ne danse pas, il y a ceux qui regardent, ceux qui n'osent pas, d'autres qui craignent de ne pas être à la hauteur. Certains rôdent autour des groupes et cherchent la bagarre. Pourquoi ? un besoin de violence, un désir de s'affirmer, l'envie de parader.

Il y a aussi à l'écart, le militaire avantageux peu enclin à la fantaisie.

Et la musique continue, endiablée, tourbillonnante, remarquablement rythmée. Comme on est secoué, bousculé, pétri, dominé par l'emprise brutale de la cadence impérieuse...et c'est un "Paso doble". Que ce soit "E viva Espana" ou "Avril au Portugal", cette danse réservée à quelques initiés est suivie avec intérêt et admiration par les autres danseurs intimidés. Arabesques savantes sur un air de Toréro endiablé, pas de côté allongé, esquives et reprises dans le plus pur Fandango espagnol... Olé ! Olé !

Et parmi les filles qui attendent, il y a la plus belle, la beauté du village, celle qui assiste aux fuites terrorisées des timides et aux attaques des "chauds lapins". Inaccessible, voilà le mot que je cherche, c'est une perfection inaccessible. On la regarde et on baisse les bras, elle décourage tout le monde, les hommes du pays doivent penser qu'elle est trop bien pour eux. Résultat, elle fait "tapisserie" ! Que faire en ce cas pour les

malheureux éconduits sinon noyer leur chagrin au comptoir. Je dis bien "au comptoir" car à cette époque le terme "bar" n'était pas usité. On va boire au comptoir. Ils s'inspirent sans doute de ces quelques vers que j'ai en mémoire et dont j'ignore l'auteur :

"Bois du vin car tu dormiras longtemps sous terre,
Sans compagnon, sans ami, sans femme,
Souviens-toi de garder en toi ce secret :
Un coquelicot fané ne refleurit jamais".

Ils complètent le flot des agglutinés assoiffés, des danseurs dégoulinant de sueur, la chemise collée au corps, réclamant à corps et à cris des commandes qui se perdent dans la cacophonie ambiante. Sans compter les assidus, avalant leur pinard, cramponnés à leur territoire chèrement défendu d'un espace de la buvette...

Un peu plus loin, au bout du comptoir, un individu aussi neutre qu'un commis principal de l'Enregistrement, avec une minutie et un soin qu'il mettrait à enlever ses manches de lustrine, rabat lentement le caoutchouc et la porcelaine du bouchon sur le goulot de la "canette" de bière qu'il vient d'écluser.

Des tables installées dans la salle de café, des groupes, certains assis d'autres debout, annoncent la "couleur" : vin rouge, vin blanc, coupé de limonade, mélangé ou additionné de Vichy, de Vittel, de fraise, citronnade, bière, champagne breton (mélange de Rhum et de limonade) et la pauvre fille chargée de cette mission, bousculée, louvoyant entre les tables, le plateau suspendu à bout de bras, attaquée de toutes parts, sitôt arrivée à destination, ne sait déjà plus ce qu'il en est. Devinez la suite et l'accueil qui lui est réservé...



Dans la salle qui bourdonne et ronfle, les sons fusent jusqu'au plafond, s'écrasent et retombent en pluie, "c'est la java bleue...", certainement pas pour tout le monde.

Voici la musique qui reprend, plus sombre, plus lente, plus douce, elle se glisse comme une traîne de soie mordorée, ... un tango... "J'attendrai le jour et la nuit, j'attendrai toujours ton retour...". Pas, enchaînements, exercices préparatoires permettant de maîtriser les rythmes de base sur un tempo lent puis sur un tempo rapide. "Marilou", "Le plus beau de tous les tangos du monde" et les couples se forment, joue contre joue. C'est le "Chaland qui passe" "Ne pensons à rien, le courant fait de nous toujours des errants, sur mon chaland sautant d'un quai, l'amour peut-être s'est embarqué"...

Cependant, dans la salle de café, il y a ceux qui picolent, l'alcool ayant toujours été une drogue sociale. Pendant ce temps, les casiers de bouteilles se vident. Ils sont rangés au fur et à mesure sur le trottoir de la maison, entassés les uns sur les autres, ils atteignent bientôt le premier étage avant qu'une autre rangée ne se reforme.

Et dans une atmosphère lourde où flotte une odeur de transpiration mêlée de celle de parfums et de fumée de cigarettes,

une dernière valse, celle des amoureux, elle est aussi belle qu'il est jeune, enfermés dans un monde disparu, ils tournent lentement, enlacés sur un air nostalgique de l'accordéon qui chante :

"C'est un p'tit bal perdu, dans un trou perdu... perdu...".

Il ne reste que les bleus de l'âme, c'était avant 1940.



Georgette et Jean ZAM

(Illustrations de Jean ZAM)

- (1) Les bicyclettes de cette époque ont le guidon relevé. Beaucoup sont construites par la Manufacture des Armes et Cycles de St Etienne, de marque "Hirondelle". Des autres marques connues, sont réputés les "ALCYON" et les "MERCIER".

RESTAURANT QUINAOU

“ Au Repos de la Côte ”

LANDÉVENNEC

..... CUISINE DE FAMILLE

Prix modérés

DINERS ET DÉJEUNERS SUR COMMANDE

Casse-Croûte à toute heure

IMP. « DÉPÊCHE »

